

Gestion bruxelloise du chômage de masse : **une affaire de flux...**

Au vu de la particularité du chômage bruxellois et du travail des Missions Locales, elles semblent mal loties, tandis que les travailleurs sans emploi sont ballotés dans un carrousel infernal, avec de bien faibles perspectives d'emploi.

LE CHÔMAGE BRUXELLOIS EN CHIFFRE

Le rapport statistique 2011 d'Actiris nous renseigne une réalité alarmante. Le taux de chômage administratif s'établit à 20.4 % à l'échelle de la Région, tandis qu'il est de 10.7 % au niveau belge. En moyenne, la Région comptait 106.506 Demandeurs d'Emploi Inoccupés (DEI) en 2011, contre 106.390 en 2010.

La durée d'inactivité indique que, malgré "l'activation du comportement de recherche active d'emploi", le chômage de longue durée est croissant. La dualisation du marché de l'emploi se double d'une dualisation dans l'accès à l'emploi entre chômeurs.

En proportion du nombre de TSE, les demandeurs d'emploi inactifs depuis moins d'un an sont en diminution constante. Les chiffres sont plus négatifs si l'on observe les TSE de très longue durée. En 5 ans, de 2007 à 2011, les demandeurs d'emploi inoccupés depuis moins d'un an ont progressé de 23.9 % (40.494 en 2011); les DEI depuis 1 à 2 ans ont augmenté de 7.4 % (18.979); les DEI depuis 2 à 5 ans ont diminué de 5.2 % (24.693); les DEI depuis plus de 5 ans ont progressé de 29.4 % (22.339). Toutes les catégories ont connu

LA RÉGION BRUXELLOISE EST PARTICULIÈRE : VILLE-RÉGION PARMI LES PLUS RICHES D'EUROPE, ELLE EST SURTOUT CARACTÉRISÉE PAR LA DUALISATION SOCIALE ET GÉOGRAPHIQUE, AVEC DES COMMUNES CONNAISSANT DES TAUX DE CHÔMAGE ET DE RISQUES DE PAUVRETÉ INTOLÉRABLES. C'EST AVEC SES COMPÉTENCES BIEN RESTREINTES À L'HEURE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE QUE LA RÉGION DÉPLOIE UNE SÉRIE DE DISPOSITIFS. LES MISSIONS LOCALES S'INSCRIVENT DANS CEUX-CI.

Luca Ciccia

Directeur de la Mission Locale de Saint-Gilles, CSCE

une hausse en 2010, et un début de diminution en 2011. Ne perdons pas ici de vue le fait que les sorties de statistiques peuvent se faire de nombreuses manières : un emploi trouvé, le suivi de formation mais aussi l'exclusion de l'ONEm...

Autre "dualisation" parmi les travailleurs sans emploi, celle subie par les non-Belges plus éloignés encore de l'emploi. Tenant compte d'un manque d'emplois à pourvoir et de la présence de plus de 50 % de navetteurs occupant des postes en Région bruxelloise, ils subissent davantage une compétition pour laquelle ils n'ont pas toutes les armes. Cette dualisation renvoie bien souvent à de réelles discriminations "raciales" sur le marché de l'emploi, mais aussi à des problèmes d'équivalence de diplômes, des manquements en termes de formation de base surtout due au désinvestissement dans l'enseigne-

ment ou des difficultés liées à des problèmes d'intégration culturelle, par exemple, la langue française et néerlandaise qui ne sont pas toujours suffisamment connues. De 2010 à 2011, le chômage des Belges a diminué de 1.6 %, tandis que celui des Européens augmentait de 2.5 %. Le chômage des ressortissants extra-communautaires grimpait dans le même temps de 4.5 %!

Enfin, si le chômage des jeunes demeure la préoccupation majeure, la progression constante des travailleurs sans emploi de plus de 40 ans n'est pas sans poser question.

Facteur aggravant pour les TSE âgés, ils souffrent plus encore que les jeunes d'un manque de qualifications. Cela étant rappelé, nul doute que le problème majeur réside davantage dans l'excès de qualifications des offres d'emploi et

le manque global d'emplois à pourvoir. Pour le dire autrement, si tous les travailleurs sans emploi étaient hautement qualifiés, le nombre d'emploi à pourvoir n'en serait pas diminué d'autant...

Les disparités se marquent également entre les communes. Ainsi, le taux de chômage dans la commune de Woluwé-Saint-Pierre est de 10 %, quand il s'élève à 31.4 % à Molenbeek. Les communes bénéficiant des services d'une Mission Locale sont parmi les moins bien loties. Le chômage des moins de 25 ans est ainsi de 32 % à Anderlecht, de 31.9 % à Bruxelles, de 26.2 % à Etterbeek, de 34.3 % à Forest, de 28 % à Ixelles, de 35.8 % à Saint-Josse, de 34.6 % à Schaerbeek, de 33 % à Saint-Gilles et de 38.6 % à Molenbeek. Les communes ayant un taux de chômage inférieur à 15 % sont, sans surprise, situées à l'Est de la Senne : Auderghem

(11.7 %), Uccle (12.6 %), Watermael-Boitsfort (11.8 %), Woluwé-Saint-Lambert (12.4 %) et Woluwé-Saint-Pierre (10 %).

LE PUBLIC-CIBLE DES MISSIONS LOCALES: 87 % DES TSE BRUXELLOIS!

Les Missions Locales sont reconnues pour leur expertise de l'accompagnement des TSE les plus éloignés de l'emploi. Elles sont supposées centrer leurs activités sur un public ciblé par l'Ordonnance mais la réalité du chômage bruxellois est telle que près de 87 % des DEI relèvent potentiellement du public ciblé délégué par Actiris auprès des ML, pour y réaliser un travail d'accompagnement socioprofessionnel. Sur les 106.506 TSE (moyenne annuelle de 2011), 31.077 disposent au maximum d'un diplôme du secondaire inférieur, 21.828 d'un diplôme du secondaire supérieur, et 39.666 catégorisés comme ayant effectués d'"autres études". Le plus souvent, il s'agit de ressortissants non-européens, disposant de diplômes non reconnus chez nous.

Difficile de quantifier le public suivi actuellement au sein des Missions Locales. Mais tous s'accordent pour dire qu'un conseiller-emploi est supposé suivre 150 TSE par an, à raison d'une moyenne de huit heures maximum d'entretiens, étalées sur plusieurs semaines. Le Cabinet du Ministre de l'emploi, B. Cerexhe, estime ainsi que sur base du temps de travail effectif de l'ensemble des conseillers-emploi des Missions Locales, celles-ci seraient en capacité de recevoir correctement moins de 6.000 travailleurs sans emploi.

La réalité actuelle laisse supposer un accueil bien supérieur. La durée d'attente pour les inscriptions dépasse régulièrement le mois et nécessite des suspensions d'inscriptions dans de nombreuses ML. D'après les calculs de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, l'évolution du nombre de travailleurs sans emploi ayant bénéficié d'une action d'insertion

(recherche active d'emploi, CV, lettre de motivation, etc.) ne cesse de grimper: 90.864 actions menées par Actiris et ses partenaires en 2008 (pour 29.884 TSE) contre 124.055 en 2011 (pour 36.887 TSE). Les ML assurent une part importante de ce dispositif.

DÉCENTRALISATION ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Depuis que l'ORBEM est devenu Actiris, la décentralisation est allée de pair avec l'engagement politique à l'activation de tous les TSE, dans des délais de plus en plus rapprochés, nécessitant un accompagnement individualisé en amont et en aval du contrôle

ont alors fleuri. Nées d'initiatives diverses, des Maisons de l'Emploi se sont également créées dans de nombreuses communes. ONEm, Actiris, Antennes Locales, Maisons de l'emploi, Missions Locales, le parcours de l'accompagnement se spécialise autant qu'il se complexifie, sans jamais savoir si l'usager gagne en lisibilité, en efficacité et, surtout, en qualité d'accompagnement... Ce développement très important des services d'Actiris n'est pas sans poser question pour les TSE et les travailleurs des Missions Locales qui subissent un sous-investissement, alors que l'accompagnement qui y est pratiqué demande justement davantage de temps et donc de moyens.

“ONEM, ACTIRIS, ANTENNES LOCALES, MAISONS DE L'EMPLOI, MISSIONS LOCALES, LE PARCOURS DE L'ACCOMPAGNEMENT SE SPÉCIALISE AUTANT QU'IL SE COMPLEXIFIE, SANS JAMAIS SAVOIR SI L'USAGER GAGNE EN LISIBILITÉ, EN EFFICACITÉ ET, SURTOUT, EN QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT.”

effectué par l'ONEm. Le nombre total de convocations envoyées par Actiris aux travailleurs sans emploi bruxellois dans le cadre du Contrat de Projet Professionnel (devenu en 2010 un dispositif de "construction du projet professionnel") et, dans une moindre mesure, pour des consultations d'offres d'emploi, ont grimpé de 148.308 en 2008, à 226.080 en 2011! 10.870 TSE ont signé un CPP en 2008. Ils furent 35.034 en 2011. Les CPP impliquent souvent une action d'accompagnement à mener en ML...

Cette croissance inouïe d'entretiens avec les usagers a vu Actiris croître de manière importante et l'obligeait à penser sa décentralisation. Des antennes locales d'Actiris

ce qu'il est coutume d'appeler "le taux de sorties positives". Il s'agit pour les opérateurs d'œuvrer aux sorties positives, vers l'emploi ou la formation.

Un parcours d'insertion classique peut voir le TSE être orienté vers une alphabétisation, puis une détermination généraliste, suivie d'une détermination ciblée, puis une préformation et une formation par le travail bien souvent mise en œuvre par des opérateurs d'économie sociale d'insertion via des contrats de transition à durée déterminée, etc. La sortie ultime positive, vers l'emploi, se fait souvent attendre.

DE LA GESTION DE "FLUX" SUR FOND DE "STOCK" CONSTANT

Gestion de flux? Voilà la terminologie utilisée au quotidien par les responsables politiques et administratifs, dès qu'il s'agit d'envisager l'accompagnement des chômeurs. La politique régionale bruxelloise de l'emploi se fait surtout en fonction de deux impératifs: premièrement, fournir un maximum de possibilités aux travailleurs sans emploi bruxellois de rencontrer les demandes de l'ONEm et ainsi éviter autant que possible les sanctions et, deuxièmement, gérer un "flux" constant et très important de TSE à accompagner dans leurs démarches de recherche active d'emploi. La gestion du "stock" de chômage n'est clairement pas à l'ordre du jour en Région bruxelloise. Il faut néanmoins admettre à sa décharge que ses compétences ne le permettent que fort peu. On peut en effet se poser la question de savoir si l'accompagnement des travailleurs sans emploi, compétence principale de la Région en matière d'emploi, est de nature à prendre toute la mesure d'une donnée qui caractérise le cadre de travail des ML: un professeur de la KU Leuven estime ainsi qu'à Bruxelles, il y a 112 TSE candidats pour chaque poste à qualification réduite ^A.

LA FORMATION EN ÉBULLITION

Bruxelles-Formation est le second partenaire principal des Missions Locales. En 2010, on dénombrait 3.512 stagiaires: 436 en alphabétisation, 279 en détermination généraliste (atelier collectif d'orientation professionnelle), 534 en détermination ciblée (atelier ciblé sur un métier particulier), 618 en formation de base, 354 en préformation, 271 en formation par le travail, 930 en formation qualifiante, etc. Le principal enseignement de ces chiffres se situe ailleurs, dans la comparaison entre cette offre de formation et la demande émanant des travailleurs sans emploi, demande davantage accrue par l'activation des TSE et les contrats ONEm. L'évaluation de ces formations porte surtout sur

^A Voir <http://www.lalibre.be/economie/actualite/article/776310/l-infernale-compétition-des-peu-qualifiés.html>